Séjour AUVERGNE

à ORCIVAL (Puy de Dôme)

Du LUNDI 2 Septembre au JEUDI 5 Septembre 2019

PROGRAMME du séjour transmis aux participants

(Lieu de rendez vous, randonnées, …)

Prévoir repas du midi tiré du sac pour le jour du départ.

INSCRIPTION : dès aujourd'hui pour effectuer la réservation qui est à faire rapidement.

Nombre de places limité à 12 personnes, les premiers inscrits seront retenus.

RESERVATION : Inscription pour réservation : chèque d'avance demandé de 100 euros par personne
Cout du séjour environ 195 euros par personne pour 3 nuits comprenant : nuit, petit déjeuner, dîner, casse croûte rando midi.
Coût du séjour en attente de finalité. Prévoir mode de règlement pour payer l'hôtel.
Réservation effective avec le retour du coupon d'inscription dûment complété et son règlement.
Pour faciliter la gestion des inscriptions et connaître le suivi de votre inscription (participation validée en fonction du nombre de places) et savoir si votre participation est retenue. Essayez au maximun de vous faire inscrire lors des réunions permanences.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser un chèque par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ.

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement).
Le club peut décider ou non du remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés par le club.

Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'organisation.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participation à la suite d'évènements imprévus et indépendants de sa volonté.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscription.

Confirmation d'inscription validée lors de la réunion précédant la sortie.
Informations complémentaires données lors des réunions mensuelles.

Pour toutes les sorties, la licence FFRP est nécessaire (assurance). Il est impératif de l'avoir sur soi.

Renseignements par le chargé d'itinéraires : Yves Billandon

Adresse envoi réservation : Les GRISEMOTTES 180 Chemin du Moulin 69210 ST GERMAIN NUELLES

------ ------ -------- ------- ------ ------

Coupon réponse

Mlle, Mme, Mr, **NOM :** _____ **PRENOM :** _____

Adresse postale complète : Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° de Téléphone : / / / / / / Date de Naissance : / / / /

Adresse MAIL : _____ @ _____

Votre numéro de Licence FFR (validité de l'année en cours) : N° _____

Coût de réservation du séjour : 100 euros par personne (hors coût de déplacement)

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle (co voiturage) OUI /___/ NON /___/

Pour répartition des chambres : COUPLE /___/ SEUL /___/

Chèque à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES MONTANT : _____ **euros**

Je (Nous) déclare(ons) que tous les participants inscrits sur le feuillet sont aptes à la pratique de la randonnée et acceptent d'effectuer le déplacement le séjour et les randonnées sous leur seule et entière responsabilité. De plus, je (nous) accepte(ons) les conditions d'organisation et d'inscription.

fait à : ....., le .....

Signature :

Séjour ORCIVAL 2019 septembre

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation